

Image not found or type unknown



Congés non posés débités

Par **Uld**, le **09/08/2010** à **17:13**

Bonjour à tous,

Je travaille actuellement en SSII sous la convention collective Syntec.

A la lecture de ma fiche de paye du mois de juillet je constate que mon employeur m'a déduit 10 jours pour congés payés, datés du 19 au 31 août.

Le soucis c'est que je n'ai pas pris de congés pendant cette période, je suis allé en mission comme tous les jours et je n'ai jamais adressé de demande de congés auprès de mon siège. J'ai envoyé plusieurs emails aux ressources humaines de ma société et je ne reçois strictement aucune réponse.

Que faire pour pouvoir récupérer mes jours de congés ?

Merci par avance.

Par **Paul PERUISSET**, le **09/08/2010** à **18:45**

Bonsoir,

J'ai du mal à comprendre que l'on puisse déduire des congés payés sur le mois à venir!

S'il s'agit du mois de juillet, il se peut que le responsable RH soit en congés. Je vous conseille alors d'attendre son retour.

Cordialement,
Paul PÉRUISSET

Par **Uld**, le **09/08/2010** à **18:46**

Oui lapsus, j'ai écrit aout mais c'est bien de juillet qu'il s'agit.

Par **Paul PERUISSET**, le **09/08/2010** à **19:18**

Si vous avez des preuves que vous avez effectivement travaillé, je pense que cela ne posera pas de problèmes pour que votre bulletin de paie soit rectifié.

Cordialement,
Paul PÉRUISSET